CSN

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

Fédération des travailleurs et travailleuses de Québec
FTQ

fiq
FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

APTS
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

FAE
Fédération autonome de l'enseignement

SPGQ
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Maintien de l'équité salariale 2025

Le secteur parapublic bientôt engagé dans une vaste collecte de données

Lancé en septembre 2025, l'exercice de maintien de l'équité salariale 2025 dans le secteur parapublic (santé et services sociaux, éducation et enseignement supérieur) entrera bientôt dans une phase cruciale : la collecte d'information.

Cet exercice périodique vise à déterminer si des écarts salariaux défavorables aux catégories d'emplois à prédominance féminine se sont créés au cours des cinq dernières années, et, le cas échéant, à les corriger.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, l'évaluation du maintien de l'équité salariale est réalisée par un comité formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'équité salariale. Ce comité regroupe les organisations réunies en intersyndicale, soit la CSN, la CSQ, la FTQ, la FIQ, l'APTS, la FAE et le SPGQ, ainsi que le Secrétariat du Conseil du trésor.

Votre participation pourrait être sollicitée

Une firme spécialisée dans la réalisation de sondages de grande envergure accompagnera le comité dans l'opérationnalisation de ses travaux. La collecte d'information devrait débuter au cours de l'année 2027.

Cette étape permettra de consulter des travailleuses et des travailleurs issus de l'ensemble des catégories d'emplois du secteur parapublic afin d'obtenir un portrait des événements ayant pu avoir une incidence sur l'équité salariale. **C'est à ce moment que votre participation pourrait être sollicitée!**

Selon la méthode d'échantillonnage établie par le comité, plus de 5 000 personnes seront sélectionnées aléatoirement pour répondre à un questionnaire portant sur leur emploi. Si vous faites partie des travailleuses et travailleurs retenus, vous recevrez prochainement une communication à ce sujet. Votre organisation syndicale sera présente pour vous accompagner dans cette démarche et vous fournir les renseignements dont vous aurez besoin.

Votre participation est essentielle, puisque vous êtes les personnes les mieux placées pour nous informer des changements survenus dans votre emploi. Grâce à votre collaboration, nous pourrons poursuivre nos actions visant le maintien de l'équité salariale dans nos milieux de travail.

D14756